



Sommaire

ÉDITORIAL	1
ÉTAT DES LIEUX DES INDICATEURS DES ODD LIÉS À L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE EN AFRIQUE ET OPPORTUNITÉS	2
NOUVELLES D'AFRISTAT	5
ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	6
AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT	9
ACTIVITÉS INTERNATIONALES	10
ÉCHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE	12
RÉUNIONS, ATELIERS ET SÉMINAIRES	16



Éditorial



Le troisième trimestre de l'année 2019 a enregistré l'organisation des réunions statutaires du second semestre comme activité majeure. En dehors de cela, la fonction d'agence d'exécution de l'Observatoire a été largement sollicitée à travers la mise en œuvre des programmes et projets sous sa supervision. Il en a été de même pour les actions de formation, d'appuis techniques traditionnels, de mobilisation des ressources et de renforcement des partenariats. La 24^e Session du Conseil scientifique et la 40^e Réunion du Comité de Direction d'AFRISTAT se sont respectivement déroulées le 20 septembre et du 23 au 24 septembre 2019 à Bamako. Le Conseil scientifique, organe consultatif d'AFRISTAT, a examiné l'état d'exécution au 30 juin 2019 du plan d'action 2019 de l'Observatoire, le projet de plan d'action d'AFRISTAT pour 2020 et sa contrepartie budgétaire. Le Conseil a également été édifié sur le niveau de développement de la base de données multisectorielle dénommée « Super Jupiter ».

Faisant siens les avis du Conseil scientifique, le Comité de direction a apprécié favorablement l'état d'avancement de l'exécution à mi-parcours du Plan d'action 2019 et a adopté le projet de plan d'action 2020 d'AFRISTAT, ainsi que l'évaluation budgétaire qui s'y rapporte. Il a aussi examiné les points relatifs à la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT, à l'organisation des réunions du Conseil des Ministres d'AFRISTAT dans des conditions qui améliorent la participation de ses membres et à la désignation du Directeur Général Adjoint qui prendra fonction à partir du 1^{er} juillet 2020. Le Comité a félicité la Direction générale de l'Observatoire pour la qualité du travail réalisé et l'a encouragé à poursuivre dans cette voie en améliorant la prise en compte des besoins émanant des Etats membres.

Concernant sa fonction d'agence d'exécution, la Direction Générale d'AFRISTAT a assuré la mise en œuvre de plusieurs programmes et projets dont les plus significatifs lui sont confiés par les Commissions de l'UEMOA et de la CEMAC et par la Banque Africaine de Développement. S'agissant des formations et des appuis techniques, l'Observatoire a :

- organisé des séminaires et ateliers sur les thèmes de la gouvernance des INS, les comptes nationaux, les statistiques des prix, les statistiques agricoles et l'analyse des données d'enquêtes ;
- réalisé des missions d'assistance technique dans les domaines de la prévision macroéconomique, de l'évaluation des SNDS, des statistiques d'entreprises, des comptes nationaux, des statistiques des prix et de la diffusion ;
- accueilli à son siège deux délégations des INS et autre institution des Etats membres en visite d'étude sur les statistiques d'entreprises et la gestion administrative et financière et cinq étudiants provenant de quatre écoles de statistique africaines qui ont démarré leurs stages académiques.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources, mis à part le déroulement des missions de plaidoyer auprès des Etats membres pour le versement de leurs contributions, la Direction Générale a fourni la documentation utile aux membres du Comité ministériel de reconstitution des ressources du Fonds AFRISTAT. Enfin, le renforcement des partenariats a consisté en la multiplication des rencontres de concertation et de coordination avec les autres acteurs intervenants dans le domaine de la statistique. La participation croisée aux réunions statutaires entre partenaires est aussi à prendre en considération dans ce chapitre. Les principales institutions avec lesquelles AFRISTAT a collaboré sont l'Insee, PARIS21, les commissions de la CEMAC et de l'UEMOA, les écoles de statistique africaines, l'AMAO, la BAD, la Banque mondiale, le FMI et l'UNECA.

Les perspectives pour le quatrième trimestre se résument à la poursuite de la mise en œuvre des activités techniques inachevées et de celles entamées dans la seconde moitié de l'année. La poursuite de la mobilisation des ressources, la finalisation de l'élaboration de la base de données multisectorielle dénommée « Super Jupiter », la rénovation du site web d'AFRISTAT et la prise en charge des recommandations et décisions des instances statutaires comptent parmi les actions prioritaires à réaliser.

ÉTAT DES LIEUX DES INDICATEURS DES ODD LIÉS À L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE EN AFRIQUE ET OPPORTUNITÉS

Valérie Bizier, Statisticienne principale, FAO

À la suite de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en 2015, le groupe interinstitutionnel d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (IAEG-SDG) a élaboré une liste de 232 indicateurs uniques permettant de suivre la mise en œuvre des 17 ambitieux objectifs de développement durable (ODD) et leurs 169 cibles. Ce cadre d'indicateurs globaux a été adopté par la Commission de statistique des Nations Unies et par l'Assemblée générale en mars et juillet 2017 respectivement. Certains de ces indicateurs ODD mondiaux étaient déjà produits au niveau international dans le contexte des Objectifs du Millénaire pour le Développement ou d'un autre cadre international, mais la majorité d'entre eux nécessiteront des efforts supplémentaires de collecte afin de garantir la disponibilité de données comparables sur les progrès des ODD aux niveaux mondial, régional et national. En effet, l'IAEG-SDG a fait d'importants progrès dans l'adoption de méthodologie standard pour la production des indicateurs. Le développement des nouveaux processus de collecte et de « reporting » des données a toutefois été plus lent. Dans les sections suivantes, davantage d'informations seront fournies sur la situation des indicateurs des ODD relatifs à l'alimentation, à l'agriculture et sur les programmes de la FAO visant à combler les lacunes en matière de données et de capacités statistiques pour les ODD.

La FAO et les indicateurs des ODD relatifs à l'alimentation et l'agriculture

Le développement durable des systèmes d'information alimentaires et agricoles est essentiel pour atteindre presque tous les ODD.

Ces systèmes sont cruciaux pour s'attaquer à la pauvreté et à la faim, lutter contre la malnutrition et l'obésité, garantir l'égalité des sexes et des emplois décents, promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives et œuvrer contre la dégradation de l'environnement et le changement climatique. La FAO joue un rôle clé dans la coordination des efforts internationaux dans ce domaine et, en raison de sa longue expérience en matière de production de statistiques sur l'alimentation et l'agriculture, elle a été désignée comme agence responsable de 21 indicateurs ODD et comme

contributeur à cinq autres, presque 10 % du cadre de suivi des ODD.

En tant qu'agence responsable, la FAO a pour mandat : (i) de diriger l'élaboration des méthodologies et la documentation des indicateurs sous sa charge, (ii) de soutenir la capacité statistique des pays à générer et diffuser les données nationales, (iii) de collecter les données à partir de sources nationales, assurer leur comparabilité et leur cohérence, et les diffuser au niveau mondial, et (iv) de contribuer au suivi des progrès aux niveaux mondial, régional et national (par ex., en fournissant des données et résumés analytiques pour les rapports annuels sur les ODD et les publications phares des agences).

Les indicateurs des ODD sous sa responsabilité contribuent au suivi des ODD 2, 5, 6, 12, 14 et 15

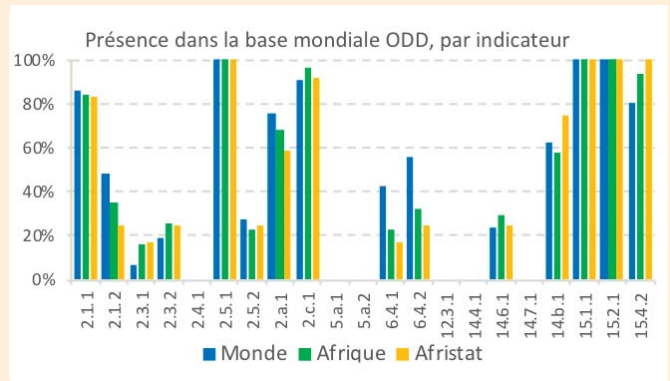
et tous disposent désormais de méthodologies reconnues au niveau international. Nombre d'entre eux sont inclus dans le Cadre régional intégré d'indicateurs pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine et certains d'entre eux trouvent leur équivalent dans la liste des indicateurs de la Déclaration de Malabo. La FAO encourage les pays à prioriser l'adoption des indicateurs ODD globaux dans leur cadre de suivi des ODD, et à ne les compléter que si nécessaire avec des indicateurs nationaux et régionaux. Cette approche réduira considérablement leur fardeau de suivi, leurs besoins en données et leurs besoins en développement de capacités, tout en libérant des ressources pour améliorer la qualité, couverture et actualité des données.

Indicateurs ODD sous la responsabilité de la FAO	Indicateurs Déclaration de Malabo	Cadre intégré Agenda 2030 et 2063
2.1.1 Prévalence de sous-alimentation (PoU)	3.5iv	Inclus
2.1.2 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire (FIES)	3.5vii	Inclus
2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière		Inclus
2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et statut d'autochtone		Exclu
2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable	6.1ii	Inclus
2.5.1 Nombre de ressources génétiques animales et végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme		Exclu
2.5.2 Proportion des variétés et races locales considérées comme en danger, hors de danger ou exposées à un risque d'extinction de niveau non connu		Exclu
2.a.1 Indice d'orientation agricole des dépenses publiques	2.1i	Inclus
2.c.1 Indicateur des anomalies tarifaires pour les denrées alimentaires	5.2ii	Exclu
5.a.1 a) Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe ; b) proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles, par type de droit	3.1vi	Inclus
5.a.2 Proportion de pays dotés d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres		Exclu
6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau		Exclu
6.4.2 Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles		Inclus
12.3.1.a Indice des pertes alimentaires	3.3	Exclu
14.4.1 Proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable		Inclus
14.6.1 État d'avancement de la mise en œuvre des instruments internationaux visant à combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée		Exclu
14.7.1 Proportion du PIB correspondant aux activités de pêche viables dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et tous les pays		Inclus
14.b.1 État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre juridique, réglementaire, politique ou institutionnel reconnaissant et protégeant les droits d'accès des petits pêcheurs		Exclu
15.1.1 Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre		Inclus
15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts		Exclu
15.4.2 Indice de couvert végétal montagné		Exclu

Disponibilité et besoins en matière de développement de capacité

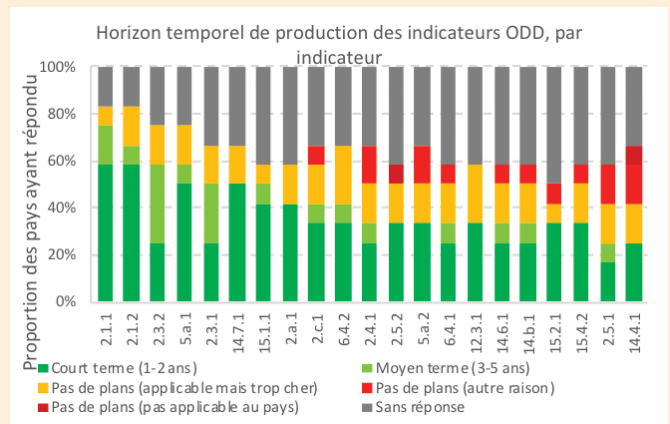
En octobre 2019, seuls 6 des indicateurs liés à l'alimentation et à l'agriculture affichaient des taux de déclaration supérieurs à 80% aux niveaux mondial, régional et d'AFRISTAT. Cependant, pour 6 indicateurs, aucune donnée n'avait encore été produite et pour 7 autres, les taux de déclaration dans les pays africains et AFRISTAT étaient inférieurs à 30%. Dans la majorité des cas, les pays membres d'AFRISTAT présentaient des taux inférieurs à ceux de la région Afrique.

Pour mieux comprendre les données et capacités des pays en matière de production des indicateurs sous la responsabilité de la FAO et, ainsi, informer les programmes de la FAO sur le suivi des ODD, le Bureau du statisticien en chef (OCS) a procédé à une évaluation des capacités statistiques pour les indicateurs ODD sous la responsabilité de la FAO. L'enquête a permis de recueillir des informations sur les mécanismes nationaux de coordination des rapports sur les ODD, la disponibilité actuelle de données sur l'alimentation et l'agriculture, les plans pour combler les lacunes en matière de données et les besoins d'assistance technique et financière. Les répondants ciblés étaient les coordinateurs nationaux de suivi des ODD ou les points focaux pour les ODD désignés par les instituts nationaux de statistique. La collecte des données a été effectuée entre décembre et mai 2019. 111 pays dont 31 en Afrique et 12 parmi les États membres d'AFRISTAT ont répondu au questionnaire.



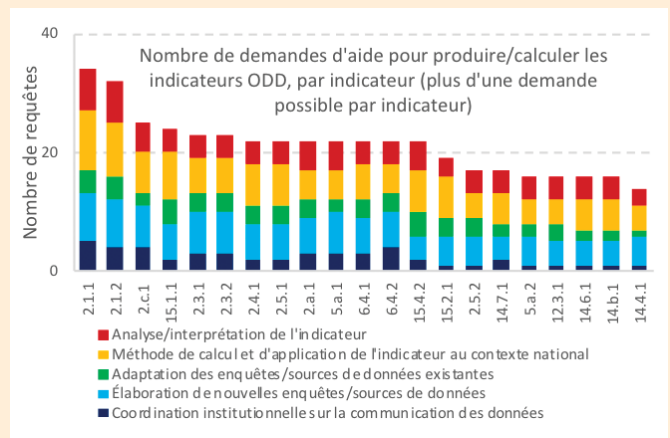
Principaux résultats de l'évaluation des capacités statistiques pour les indicateurs ODD de la FAO (2018-2019):

- Quatre ans dans l'Agenda 2030, les pays (au niveau mondial et dans la région africaine) souffrent toujours d'une coordination et / ou d'un partage d'informations faibles entre les agences au niveau national et avec les agences internationales responsables. En outre, la plupart des pays n'ont pas été en mesure d'identifier un point focal national spécifique pour presque tous les indicateurs ODD sous la responsabilité de la FAO.
- La majorité des pays africains et d'AFRISTAT n'effectuent pas régulièrement la plupart des activités clés de collecte constituant les principales sources de données permettant de compiler les indicateurs des ODD relatifs à l'alimentation et à l'agriculture (ex. enquêtes agricoles, enquêtes sur la nutrition, évaluation des inventaires forestiers, évaluation d'approvisionnement et utilisation de l'eau, analyse des chaînes de valeur). Et, pour plusieurs activités de collecte qui n'ont pas été réalisées récemment, des plans pour les mener dans un avenir proche n'ont toujours pas été prévus.
- Alors que les plans de production sur les différents indicateurs par les pays africains et AFRISTAT devraient augmenter les taux de déclaration actuels, ils restent la plupart du temps en dessous du niveau de 50% requis pour la production d'agrégats régionaux, principalement en raison d'un manque de ressources financières.
- Les indicateurs liés à la sécurité alimentaire (2.1.1/2.1.2), à la productivité et au revenu des petits producteurs alimentaires (2.3.1/2.3.2) et à l'accès à la propriété et au contrôle des terres (5.a.1) devraient être les principales priorités des pays d'AFRISTAT en matière de production et de communication de données.
- Pour mener à bien ces plans de production et de communication de données, tous les pays ont demandé d'être assistés. En priorité, il faudra renforcer les capacités en matière de méthodes de production des indicateurs et de mise en place de nouvelles sources de données/enquêtes, afin de collecter les informations nécessaires.



Programme de renforcement de capacité de la FAO pour augmenter la disponibilité des données pour les ODD

Pour combler les lacunes en matière de données et de capacités exprimées par les pays, la FAO a adopté une stratégie à deux volets. Premièrement, des ressources internes ont été mobilisées pour fournir aux pays un appui au renforcement des capacités selon diverses modalités: élaboration de formation en ligne sur l'ensemble des 21 indicateurs, organisation d'ateliers régionaux et sous-régionaux sur les méthodologies, assistance à la conception de plans d'action nationaux pour la production des indicateurs ODD, formations et assistance technique au niveau des pays, projets de coopération technique sur le suivi des ODD...



L'Organisation a également intensifié ses efforts de mobilisation de ressources extrabudgétaires, afin d'accélérer les progrès en vue de permettre à la majorité des pays de produire un rapport sur les 21 indicateurs ODD sous sa responsabilité d'ici 2030. Deux programmes de développement des capacités ont été spécifiquement conçus pour réduire les données manquantes pour les ODD: le programme « Mesurer les objectifs de développement durable » et l'initiative « 50 by 2030 ».

Ces programmes sont complémentaires à d'autres programmes de la FAO (par ex. programme d'évaluation des ressources forestières, GEMI, Stratégie

mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales) et autres activités de collaboration (par ex. avec l'Union Africaine, la Commission économique pour l'Afrique, AFRISTAT et d'autres parties prenantes régionales afin de mieux aligner les cadres de suivi régionaux et les activités de renforcement des capacités) contribuant directement ou indirectement à aider les pays à faire le suivi des ODD.

Les pays intéressés à recevoir un appui de la FAO peuvent contacter le Bureau de la représentation de la FAO dans leur pays :

<http://www.fao.org/about/who-we-are/worldwide-offices/fr/>

ou le Bureau du Statisticien en chef: Chief-Statistician@fao.org.

Plus de détails concernant les indicateurs ODD sous la responsabilité de la FAO, incluant les profils pays produits suite à l'évaluation des capacités statistiques sur les ODD peuvent être consultés ici :

<http://www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/fr/>.

Encadré 1 : Mesurer les objectifs de développement durable

L'objectif principal du programme « Mesurer les ODD » est de permettre aux pays de produire et d'utiliser des données plus complètes sur les indicateurs ODD conformément aux recommandations de la FAO, et ainsi concevoir des stratégies nationales efficaces garantissant la réalisation des objectifs liés aux ODD. Les bénéficiaires directs sont les instituts nationaux responsables de la collecte, du calcul et de la diffusion des données et indicateurs ODD, ainsi que les décideurs, dont les choix seront ainsi mieux informés.

Le programme a une portée mondiale et est conçu pour aider les pays dans les domaines suivants :

- évaluations exhaustives des données nationales sur les ODD et des lacunes en matière de capacités ;
- alignement des indicateurs ODD nationaux avec ceux du cadre de suivi mondial ;
- élaboration de plans nationaux de développement des statistiques conformes aux ODD ;
- formation et assistance technique sur les méthodes, les outils de collecte et la diffusion des données ;
- désagrégation des indicateurs ODD pour s'assurer que personne ne soit laissé pour compte ;
- utilisation de méthodologies rentables pour produire les indicateurs (par ex., techniques de télédétection) ;
- préparation d'examens nationaux volontaires et de rapports nationaux sur les ODD.

En abordant toutes les étapes du cycle de données et en établissant un lien étroit avec les travaux de la FAO en matière de politiques, il est prévu que le programme aidera à terme les pays à atteindre les objectifs des ODD relatifs à l'alimentation et à l'agriculture.

Encadré 2 : Initiative « 50 by 2030 »

L'initiative « 50 by 2030 » vise à habiliter et aider 50 pays à revenu faible et moyen-inférieur à mettre en place des systèmes statistiques nationaux robustes capables de produire, à travers des programmes d'enquêtes, des données agricoles actuelles et de grande qualité. Visant l'objectif général de construire des systèmes nationaux de données de haute qualité et se basant sur des expériences de programmes précédents (AGRI Survey de la FAO et LSMS-ISA de la Banque mondiale), l'Initiative « 50 by 2030 » aidera les pays à élaborer et mettre en œuvre soit un Programme d'enquêtes agricoles, soit un Programme intégré d'enquêtes agricoles et rurales - en fonction des besoins, des souhaits, des capacités et du potentiel de prise en charge technique et financière du pays. La mise en œuvre de ces programmes d'enquêtes permettra aux pays de collecter des données clés sur l'alimentation et l'agriculture, y compris 5 indicateurs ODD (2.3.1, 2.3.2, 2.4.1, 5.a.1 et 12.3.1.a). L'Initiative a une portée mondiale et sera mise en œuvre en partenariat avec la Banque mondiale et le Fond international de développement agricole. Enfin, il vise également à combler les déficits de financement des pays en leur fournissant des ressources financières pour les activités de collecte de données.

Nouvelles d'AFRISTAT

Visites

VISITE DE COURTOISIE ET DE TRAVAIL AU GABON

■ Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meyé, a effectué une visite de courtoisie et de travail au Ministère de l'Economie, des Finances et des Solidarités nationales (MEFSN) du Gabon le 16 septembre 2019.

Au cours de cette visite, M. Eric Menzu Me N'Kiet, Directeur de Cabinet du MEFSN, a accordé une séance de travail à M. Nguema Meyé. Les questions abordées ont porté sur: les félicitations d'AFRISTAT adressées à M. Roger Owono Mba,

nouveau Ministre de tutelle de la Direction générale de la Statistique, les appuis apportés par AFRISTAT au système statistique gabonais et la situation du pays par rapport à la contribution au Fonds AFRISTAT 2016-2025.

VISITE DE COURTOISIE ET DE TRAVAIL AUPRÈS DES AUTORITÉS DE LA GUINÉE

■ Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meyé, a eu le privilège de rencontrer trois autorités nationales guinéennes à Conakry. Il s'agit de M. Ibrahima Khalil Kaba, Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Mamadi Camara, Ministre de l'Economie et des Finances et Dr Loucény Nabe, Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). Avec M. Kaba, le DGA d'AFRISTAT a évoqué le 19 août 2019 les questions de la contribution de la Guinée au Fonds AFRISTAT et de la finalisation de la transformation institutionnelle de l'INS de Guinée notamment l'effectivité de son autonomie administrative et financière. Le 22 août 2019, M. Camara a promis au DGA, lors d'une entrevue,

d'examiner la question de la contribution de la Guinée au fonctionnement de l'Observatoire. Le Gouverneur de la BCRG a reçu le DGA d'AFRISTAT en audience au siège de son institution le 23 août 2019 en présence de ses collaborateurs MM. Ahmed Tidiane Diallo et Mankan Doumbouya, respectivement, Directeur Général des Etudes et des Statistiques et Assistant du Directeur des Etudes et de la Recherche. Les discussions ont porté, lors de cette dernière rencontre, sur l'appui d'AFRISTAT au renforcement du suivi conjoncturel à la BCRG, l'harmonisation de la production statistique en zone CEDEAO dans la perspective de la monnaie unique dans cet espace et de la contribution de la BCRG au Fonds AFRISTAT, au titre des sources non étatiques.



Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT en compagnie du Gouverneur de la BCRG

VISITE D'ÉTUDES DES CADRES DE L'AGENCE NATIONALE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DU GABON



Le Directeur Général d'AFRISTAT avec les cadres de l'ANPI du Gabon

■ Du 9 au 13 septembre 2019, AFRISTAT a reçu une délégation gabonaise composée de Mmes Angue Murielle et Nkoma Elisabeth Marie, deux cadres de l'Agence nationale de la Promotion des investissements (ANPI).

Cette visite avait pour objet de renforcer les capacités de ces cadres sur les procédures de création et de gestion d'un répertoire national d'entreprises à des fins statistiques conformément au règlement n° 01/CM/AFRISTAT/2009 régissant la création et la gestion d'un répertoire national d'entreprises à des fins statistiques dans les Etats

membres d'AFRISTAT. Cette formation a été assurée par M. Roland Frédéric Ngampana, expert d'AFRISTAT en charge des statistiques d'entreprises.

Outre le renforcement des capacités de ces deux cadres, la base de données sur les immatriculations, les modifications et les cessations, gérées par le service statistique de l'ANPI a été revue et un document portant sur les procédures de création et de gestion du répertoire national d'entreprises à des fins statistiques à mettre en place à l'ANPI a été élaboré.

Arrivées

■ Au cours du troisième trimestre 2019, l'Observatoire a accueilli en stage cinq élèves des écoles de statistique africaines. Le tableau ci-après indique les thèmes de stage qui ont été affectés aux élèves ingénieurs :

Noms et prénoms	Etablissement/niveau	Thème
DIALLO Ismaila	ENSAE-Dakar/ISE	Vulnérabilité à la pauvreté au Burkina Faso
LONTSIE SAHA Gilles Perin	ENSAE-Abidjan/ISE	Évaluation intégrale de l'ODD n° 8 au Mali : obstacles, opportunités et stratégies valorisables à l'échelle sous régionale
CISSE Mohamedou	ENSAE-Maroc/ISE	Contextualisation et priorisation des ODD au Bénin et au Mali
TABI MVE Guy Stéphane	ISSEA-Yaoundé/ISE	Modèles de prévision des indices des prix à la consommation et de l'inflation : cas des pays de l'UEMOA
GBONGBONBO KAMTHA Crescens	ISSEA-Yaoundé/ISE	Différences spatiales du coût de la vie et pauvreté au Burkina Faso

Nomination



L'INSEED DU TCHAD A UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

■ M. Baradine Zakaria Moursal a été nommé au poste de Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Etudes économiques et démographiques (INSEED) du Tchad, par Décret du 16 août 2019 par le Chef de l'Etat.

Activités de la Direction générale

Réunions statutaires : 40^e Réunion du Comité de direction et 24^e session du Conseil scientifique

Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 40^e réunion, les 22 et 23 septembre 2019 à Bamako (Mali) sous la présidence de M. N'Guessan Gabriel Doffou, Directeur Général de l'Institut national de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire, président en exercice dudit Comité.

Cette réunion a été précédée par la 24^e réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT qui s'est tenue le 20 septembre 2019 à Bamako (Mali).

Les travaux ont porté sur l'exécution du plan d'action 2019 au 30 juin 2019 et le projet du plan d'action 2020. Les membres du Comité ont également examiné les dossiers de candidature au poste de Directeur général adjoint d'AFRISTAT pour la période juillet 2020-juin 2024, la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025 ainsi que la note de réflexion sur l'organisation des sessions du Conseil des Ministres en marge des assemblées annuelles de la BAD.

Le Comité a pris acte du rapport d'exécution au 30 juin 2019 du plan d'action 2019. En ce qui concerne le projet du plan d'action 2020, le Comité l'a adopté tout en invitant les Etats



membres à faire parvenir leurs besoins spécifiques à la Direction générale d'AFRISTAT pour prise en compte dans la programmation des activités.

S'agissant de la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT, le comité a demandé aux Directeurs Généraux de poursuivre le plaidoyer auprès de leurs autorités afin de libérer leur quote-part, conformément à la résolution du Conseil des ministres d'AFRISTAT tenu à Niamey en mars 2019, les invitant au paiement d'au

moins 40 % de leurs contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025 au plus tard en fin 2019. Il a également exhorté tous les Directeurs Généraux ainsi que la Direction générale à faire un plaidoyer actif auprès des autorités afin de doter AFRISTAT des ressources financières requises pour mener à bien ses missions.

Le Comité a adressé ses félicitations à la Direction générale pour la qualité des documents présentés et la bonne organisation des travaux.

Convention d'exécution des travaux statistiques du PSR-UEMOA 2015-2020

Au cours de la période sous revue, les missions d'assistance technique se sont poursuivies dans les domaines de la comptabilité nationale des statistiques d'entreprises et d'analyse des données d'enquêtes. Un atelier régional sur les comptes nationaux a été organisé.

Volet Statistiques d'entreprises

M. Roland Frédéric Ngampana, expert d'AFRISTAT en charge des statistiques d'entreprises a effectué deux missions d'appui technique.

La première s'est déroulée du 15 au 26 juillet 2019 à Cotonou (Bénin) auprès de l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) pour la finalisation des travaux de mise en place de l'IPPI et de refonte de l'IPI rénové suivant les nouvelles recommandations internationales.

Cet appui a permis de mettre en place les dispositifs des années de référence 2016, 2017 et 2018 de l'IPPI et de l'IPI rénové, de calculer les IPPI et IPI rénovés trimestriels des années de 2016, 2017, d'élaborer les maquettes de chaînage des IPPI et IPI rénovés des années de référence à l'année de base et enfin de chaîner à l'année de base 2015 les IPPI des années de référence 2016 et 2017. Un document de publication des IPPI provisoires des années de référence et chaînés a été élaboré. La collecte des données manquantes auprès des entreprises retardataires doit se poursuivre pour boucler le calcul des IPPI et IPI rénovés des années de référence 2016, 2017 et 2018 et leur enchaînement à l'année de base 2015.

La seconde a été effectuée du 16 au 27 septembre 2019 à Abidjan (Côte d'Ivoire) auprès de l'Institut national de la statistique (INS) pour la finalisation des travaux de mise en place de l'IPPI et de refonte de l'IPI rénové. Cet appui a permis de mettre en place les dispositifs des années de référence 2016, 2017 et 2018 de l'IPPI et de l'IPI rénové, de calculer les IPPI et IPI rénovés mensuels des années de 2016, 2017 et 2018, d'élaborer les maquettes de chaînage des IPPI et IPI rénovés des années de référence à l'année de base et enfin de chaîner à l'année de base 2015 les IPPI des années de référence 2016 et 2017.



Les participants à l'atelier régional sur les comptes nationaux

Deux documents de publication des IPPI provisoires et IPI rénovés provisoires des années de référence et chaînés ont été élaborés.

La disponibilité des valeurs ajoutées de 2015, 2016, 2017 et 2018, issues du rebasage des comptes nationaux selon le SCN 2008, permettront de boucler le calcul des IPPI et IPI rénovés de l'année de base 2015, des années de référence 2016, 2017 et 2018 et leur enchaînement à l'année de base 2015.

Volet Comptabilité nationale

Dans le cadre des activités du volet Comptabilité Nationale du PSR-UEMOA, deux ateliers ont été organisés au cours de ce trimestre.

■ L'atelier régional sur « Partage d'expériences sur l'intégration des données des enquêtes de type 1-2-3 dans les comptes nationaux : échanges entre comptables nationaux et statisticiens d'enquêtes », du 2 au 6 septembre 2019 à Bamako (Mali). Etaient présents à cet atelier, deux comp-

tables nationaux et un statisticien d'enquête de chacun des huit Etats membres de l'UEMOA.

L'objectif général de l'atelier était de partager les expériences sur l'intégration des données des enquêtes de type 1-2-3 dans les comptes nationaux. Plus spécifiquement, les travaux de l'atelier ont permis de :

- présenter les expériences de conduite de l'enquête dans les Etats ;
- examiner le processus d'intégration des résultats des enquêtes de type 1-2-3 dans le changement d'année de base ;
- échanger sur les améliorations futures à apporter sur les outils techniques de ces enquêtes ;
- partager les bonnes pratiques de collaboration entre les comptables nationaux et les statisticiens d'enquêtes.

■ AFRISTAT a organisé, du 1^{er} au 5 juillet 2019 à Cotonou (Bénin), un atelier régional sur « Partage d'expériences sur les applications spécifiques

développées dans le processus d'élaboration des comptes nationaux ».

Ont pris part à cet atelier, deux comptables nationaux de chacun des huit Etats membres de l'UEMOA.

L'objectif général de l'atelier était de partager les expériences sur des applications informatiques spécifiques développées dans le processus d'élaboration des comptes nationaux dans les Etats. Les travaux de l'atelier ont permis de :

Présenter les applications développées dans le cadre des comptes définitifs, depuis la collecte et la saisie des données à la synthèse finale et à la publication des résultats des comptes nationaux ;
Présenter les maquettes utilisées lors des travaux d'élaboration des comptes provisoires et rapides ;
Faire le point des enquêtes spécifiques réalisées dans les travaux de migration vers le SCN 2008, en vue de compiler un document d'enquêtes spécifiques dédiées aux comptes nationaux.

■ Appui à l'élaboration des comptes nationaux du Sénégal, du 8 au 12 juillet 2019 à Dakar (retropolation des comptes nationaux)

M. Ibrahima Sory, Expert en comptabilité nationale a effectué une mission, du 8 au 12 juillet 2019 à Dakar au Sénégal, en appui aux comptes nationaux dans le cadre des activités du PSR-UEMOA. Les travaux de la mission ont permis de :

- (i) examiner les travaux de retropolation réalisés sur la période 2007-2013 ;
- (ii) examiner les tableaux des comptes économiques intégrés (TCEI) ;
- (iii) faire des recommandations opérationnelles pour la suite des travaux.

En plus des deux ateliers précédents, une mission d'AFRISTAT réalisée par Ibrahima SORY, expert en comptabilité nationale, a séjourné du 29 juillet au 9 août 2019 à Lomé au Togo, en appui aux comptes nationaux.

L'objectif principal de cette mission était d'appuyer l'équipe de comptables nationaux dans la phase de synthèse intermédiaire pour l'élaboration des comptes de l'année de base 2015 ;

Les travaux de la mission ont permis de :

- (i) examiner les travaux réalisés sur les équilibres ressources emplois (ERE) et les comptes de branches (CB) ;
- (ii) apporter un appui aux travaux sur les demandes de consommations intermédiaires ;
- (iii) faire des recommandations opérationnelles pour la suite des travaux.

Volet Enquête

Les activités du volet Enquête auprès des ménages se sont poursuivies avec la transmission des rapports généraux par les pays et la revue des consultants internationaux sur les rapports de synthèse

et les rapports généraux des pays. A l'issue de cette revue, les rapports de synthèse ont été transmis aux INS pour leurs observations et pour y intégrer des cartes thématiques illustrant certains indicateurs produits au niveau des régions. Par ailleurs, un modèle de préface à la signature du Ministre et d'avant-propos à la signature du Directeur général de l'INS ont été transmis aux INS. Ces documents dûment complétés et signés ont été retournés à AFRISTAT.

Une dernière revue a permis à AFRISTAT de finaliser les rapports de synthèse des pays, qui seront utilisés lors de la dissémination des résultats de l'ERI-ESI, et de proposer un calendrier aux INS pour la dissémination desdits résultats au début du 4^e trimestre 2019.

Au cours de la période sous revue, AFRISTAT a accueilli du 19 au 30 août 2019 une mission de deux experts de l'INE de la Guinée-Bissau, comprenant MM. Suandé Camara et Osvaldo Cristo João Mendes, pour la traduction en portugais du rapport de synthèse et du rapport général.

Cette initiative d'AFRISTAT a été saluée par la Direction Générale de l'INE. Au terme de cette mission, la version portugaise du rapport de synthèse et du rapport général de l'ERI-ESI de la Guinée-Bissau étaient disponibles.

Concernant le rapport régional, la version finale du rapport de synthèse régional est disponible.

Projet d'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) des ménages de la CEMAC

Au cours de la période sous revue, les activités du projet ont porté aussi bien sur les aspects institutionnels de suivi du projet que sur la mise en œuvre technique du programme.

Du point de vue institutionnel, le Comité de pilotage du projet IHPC-CEMAC a tenu sa deuxième session les 19 et 20 août 2019 à Douala (Cameroun). Elle a regroupé les représentants des INS des pays de la CEMAC responsables de la mise en œuvre administrative, financière et technique, la Commission de la CEMAC, l'Institut Sous régional de Statistique et d'Économie Appliquée (ISSEA), l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et le représentant de la Banque Africaine de Développement (BAD) en tant qu'observateur.

M. Claude Tchamda, expert en statistique des prix y a représenté AFRISTAT.

Les trois points abordés ont porté sur :

- (i) présentation, examen et adoption des rapports administratifs et financiers (nationaux et régional) de la mise en œuvre du projet IHPC-CEMAC ;
- (ii) présentation, examen et adoption des rapports techniques (nationaux et régional) de la mise en œuvre du projet IHPC-CEMAC ; et
- (iii) examen des différentes options de la poursuite du projet.

Du côté technique, les experts prix d'AFRISTAT ont effectué des missions d'appui à Sao Tomé et

Principe (2 au 14 septembre 2019) et au Cameroun (2 au 13 septembre 2019). Ces missions entrent dans le cadre des travaux préparatoires à l'Atelier de calcul des prix de base et des indices prix.

Par ailleurs, M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a conduit une mission de coordination à Libreville (Gabon) du 12 au 18 septembre 2019. Avec le DG de la DGS et l'équipe du projet, les conditions d'accélération de la mise en œuvre du projet au Gabon ont été inventoriées.

■ A Sao Tomé et Principe, la mission réalisée par M. Yankhoba Jacques Badji a permis de calculer les prix de base et les indices mensuels de Janvier à juin 2018 pour la ville de Sao Tomé et l'indice de janvier 2018 pour la ville de Principe. Cinq cadres de l'INE ont été formés à la saisie et correction des erreurs de saisie avec l'application Phoenix.

■ Au Cameroun, l'assistance apportée par MM. Claude Tchamda et Tchadéléki Biabalo Bahazé-Dao a permis à l'INS de disposer de prix de base et de pondérations pour la capitale Yaoundé. Un indice provisoire du mois de janvier 2019 a été calculé avec l'application Phoenix. Six cadres de l'INS

dont un informaticien ont participé à ces travaux.

■ Un atelier d'apurement des données, de calcul des indices et de formation au relevé informatisé des prix a été organisé du 16 au 27 septembre 2019 à Douala. Tous les huit Etats bénéficiaires du projet IHPC-CEMAC y étaient représentés à raison de deux cadres au moins par INS. La Commission de la CEMAC était également représentée par deux experts. AFRISTAT a été représenté par MM. Claude Tchamda, Tchadéléki Biabalo Bahazé-Dao, Yankhoba Jacques Badji, experts en statistiques des prix, de M. Issoufou Meïté, expert informaticien et de Mahamadou Almouctar Tidiani, assistant comptable. M. Baba Ndiaye, Chef du bureau des prix de l'ANSD du Sénégal a participé à cet atelier comme expert associé.

A l'issue de l'atelier, tous les Etats ont calculé les indices de deux à cinq régions pour les mois de janvier à mars 2019 avec l'application Phoenix. L'Etat le plus avancé a calculé des indices de couverture nationale avec cinq régions et pour les sept premiers mois de l'année 2019. Les tablettes (deux par Etats) ont été paramétrées pour le relevé informatisé des prix et les 19 cadres des INS formés à l'utilisation du module CAPI y dédié.

Projet de renforcement des capacités au Tchad

L'Institut National de la Statistique, des Etudes économiques et démographiques (INSEED) du Tchad a signé avec AFRISTAT une convention en septembre 2018, relative à l'amélioration et à la production des statistiques économiques, plus spécifiquement dans les domaines de la comptabilité nationale et des statistiques d'entreprises. Cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise à niveau et du renforcement de son Système statistique national (SSN) pour lequel le Tchad a négocié avec la Banque mondiale un programme de développement statistique de moyen terme (PDST 2017-2022). Les activités se sont poursuivies au cours de la période sous revue par le renforcement des capacités des comptables nationaux.

Une mission d'AFRISTAT réalisée par M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, s'est

déroulée du 19 au 29 août 2019 à N'Djaména. Cette mission constitue la troisième de la

Convention signée en janvier 2018 entre l'INSEED et AFRISTAT dans le cadre du programme de

développement statistique de moyen terme (PDST 2017-2022)

La mission a permis de renforcer les capacités de l'équipe des comptables nationaux dans le traitement des sources de données indispensables à l'élaboration des comptes de la nouvelle année de base 2017 selon le SCN 2008, et selon le format du module ERETES.

A l'issue des travaux, l'équipe a pu :

- (i) examiner les sources traitées en vue de leur validation pour le secteur primaire;
- (ii) finaliser les traitements de sources en cours sur les administrations publiques;
- (iii) entamer les sources administratives non encore traitées, sur les déclarations statistiques et fiscales des entreprises, les statis-

tiques du commerce extérieur et la Balance des paiements;

- (iv) entamer le traitement des enquêtes spécifiques réalisées sur les marges de commerce et de transports, les Institutions sans but lucratif et les médias.

Programme de renforcement des capacités statistiques (PRCS) BAD IV.2

L'appui du PRCS BAD IV.2 s'est focalisé sur deux thématiques au cours du trimestre écoulé. Il s'agissait des domaines des statistiques des prix et du renforcement des partenariats.

Le PRCS BAD IV.2 a contribué à l'amélioration de la qualité des données soumises par les pays dans le cadre du programme de comparaison internationale (PCI) Afrique cycle 2017.

Il a soutenu la réalisation de l'assistance technique en matière de statistiques des prix dans trois Etats non membres d'AFRISTAT mais dont la supervision de la participation au PCI Afrique 2017 est

confiée à l'Observatoire par la BAD. C'est M. Yankhoba Jacques Badji, expert en statistiques des prix, qui est intervenu en juillet/août 2019 successivement à Luanda (Angola), Freetown (Sierra Leone) et Monrovia (Libéria) pour améliorer la qualité des données de prix produites par ces pays.

Au titre du renforcement des partenariats, la par-

ticipation de M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, aux réunions statutaires mi-annuelles 2019 de l'AMAO et à la 34^e réunion du Comité des Gouverneurs des banques centrales des Etats membres de la CEDEAO, organisées à Conakry du 19 au 23 août 2019, a été rendue possible grâce au PRCS BAD IV.2.

Programme de comparaison internationale pour l'Afrique 2017 (PCI-Afrique 2017)

Au cours du troisième trimestre 2019, AFRISTAT a mené des activités de suivi du PCI-Afrique 2017 dans la zone sous sa supervision. Ces activités ont couvert aussi bien des aspects techniques tels que les travaux sur les statistiques des prix et de comptabilité nationale que des aspects administratifs et financiers du programme.

Les activités techniques ont porté sur les supervisions et le suivi des pays membres. Ainsi, trois missions de supervision et de collecte des données ont été effectuées en Sierra Leone (5 au 9 juillet), au Libéria (17 au 26 juillet) et en Angola (29 juillet au 3 août).

Ces missions réalisées par M. Yankhoba Jacques Badji, expert en statistiques des prix ont permis l'atteinte des résultats ci-après :

- la Sierra Leone est à jour dans la soumission

des données du PCI-Afrique 2017 ;

- le Libéria est à jour dans la soumission des données du PCI-Afrique 2017 ;
- l'Angola a fourni 23 mois sur 24 de données pour les produits communs ICP-PCI.

Il faut noter que l'INE Angola n'avait pas réalisé l'enquête principale. Pour des raisons de politique financière interne, l'INE a mis du temps pour déposer des fonds versés par AFRISTAT.

Du point de vue administratif, la mission a collecté les copies des pièces justificatives disponibles sur les dépenses réalisées dans le cadre du Programme dans ces trois pays.

Les opérations de suivis de la mise en œuvre du Programme au cours du trimestre ont porté sur la soumission des données par les pays membres retardataires.

La situation de la soumission des données se présente comme suit :

VOLET COMPTABILITÉ NATIONALE

Taux de soumission des données PCI-Afrique 2017, zone AFRISTAT, au 30 septembre 2019

	Éducation privée	Rémunération des salariés du public	Loyer logement	Volume logement	MORES
Nombre de soumissions AFRISTAT sur 30 pays attendus	30	30	29 ¹	28 ²	30
Taux de soumission (en %)	100	100	97	93	100

1 : Sauf Guinée Équatoriale

2 : Sauf Guinée Équatoriale et Madagascar

VOLET PRIX

Taux de soumission des données janvier 2017 à décembre 2018 à la date du 30 septembre 2019

Nombre mois	24	16 à 23	10 à 15	Moins de 10
Nombre des pays	24	3	1	2
Liste des pays	Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, République Centrafricaine, Cameroun, Comoros, Côte d'Ivoire, Tchad, RD Congo, Gambie, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Madagascar, Mauritanie, Maroc, Niger, Sao T. & Principe, Tunisie, Mali, Sénégal, Togo, Sierra Leone, Liberia	Angola, Congo, Gabon	Ghana	Guinée Équatoriale, Nigeria

Les experts prix du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Congo ont été interpellés au cours de l'atelier IHPC-CEMAC tenu en septembre 2019 pour la régularisation de la situation de leurs

pays respectifs. Pour les autres pays non à jour, les relances vont se poursuivre par courriers électroniques au cours du 4^e trimestre.

Du point de vue financier, les fonds versés aux

pays dans le cadre des activités du PCI-Afrique 2017 représentent 79,04 % des montants dus. Seuls 4 pays n'ont pas encore reçu la seconde tranche (Bénin, Burkina Faso, Congo et Ghana).

Projet d'appui au suivi des Objectifs de Développement durable en Afrique (SODDA)

Au cours du troisième trimestre 2019, les activités réalisées se rapportent à l'organisation des ateliers de validation des rapports d'analyse des bilans alimentaires du Bénin, de la Guinée et du Mali, la participation du coordinateur du projet SODDA à une formation sur les techniques rédactionnelles journalistiques appliquées aux écrits statistiques portant sur des thèmes en lien avec les ODD et la préparation des journées de sensibilisation dans les écoles de statistique africaine.

Le projet SODDA a appuyé trois pays pilotes (Bénin, la Guinée et le Mali) pour une analyse approfondie des bilans alimentaires. Quelques indicateurs ODD ont alors été calculés et analysés. Les résultats obtenus ont été validés par les parties prenantes au niveau de chaque pays au cours des ateliers nationaux de validation tenus les 20 juin pour le Mali, 4 juillet pour la Guinée et 25 juillet pour le Bénin.

M. Nathanaël Yahannon, Coordinateur du projet a participé à une formation sur les techniques rédactionnelles journalistiques appliquées aux écrits statistiques intitulée « Améliorer ses publications statistiques sur des thèmes en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) ». Cette formation s'est tenue à Yaoundé (Cameroun) du 16 au 18 juillet 2019. Y assistaient, les cadres de l'INS et de quelques ministères sectoriels.

M. Yahannon a assisté le formateur principal M. Serge Darinne, expert en communication et diffusion statistique pour les pays francophones à l'Insee, au cours de cette session et a présenté les difficultés récurrentes rencontrées à la lecture de la plupart des publications statistiques, notamment celles portant sur les ODD. Cette formation a permis de donner aux participants des outils qui leur permettront d'améliorer leurs écrits statistiques. Le formateur et les participants ont, dans le cadre d'une approche participative, apporté des éléments de réponses aux principales questions suivantes :

- En tant qu'auteur d'une publication statistique sur les ODD, quelles sont mes contraintes rédactionnelles ?
- Quel lectorat dois-je cibler et comment lit le lecteur ?

- Qu'est-ce que je veux dire et dans quel ordre le raconter ?
- Comment écrire un texte clair et vivant ?
- Comment mettre en valeur le texte pour accrocher et guider le lecteur ?
- Comment faire des tableaux, graphiques et commentaires efficaces ?

Par ailleurs, le projet envisage, en collaboration avec les Ecoles de Statistique Africaines (ENSEA d'Abidjan, ENSAE de Dakar, ISSEA et IFORD de Yaoundé), d'organiser des journées de sensibilisation des étudiants sur les thématiques liées aux ODD.

Des réunions préparatoires sont tenues entre l'équipe de projet et les points focaux des écoles pour l'organisation de ces journées en novembre et décembre 2019.

Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

DJIBOUTI

■ Une mission d'AFRISTAT, en collaboration avec le FMI/METAC, conduite par M. Ibrahim Sory, expert en comptabilité nationale, a apporté un appui à l'élaboration des comptes nationaux de Djibouti du 8 au 19 septembre 2019. Cet appui a permis de :

- aider les cadres comptables nationaux de l'INSD à finaliser la collecte des données complémentaires pour les comptes définitifs de 2013 à 2016 ;
- renforcer les capacités des cadres de l'INSD à finaliser les comptes rapides de 2018 ;
- aider l'INSD à documenter les sources et les procédures pour les estimations des comptes nationaux.

GABON

■ Une mission conduite par MM. Claude Tchamda, Consultant International expert en statistique des prix et de MM. Tchadéléki Biabalo Bahazé-Dao et Issoufou Meité, respectivement expert en statistiques des prix et expert informaticien à AFRISTAT a séjourné à Libreville entre le 29 juillet et le 15 août 2019. L'objectif de la mission était d'appuyer le personnel de la Direction générale de la Statistique dans les travaux d'apurement des prix de base et de calcul des indices harmonisés des prix à la consommation des ménages avec l'application Phoenix.

Toutes les activités programmées ont été réalisées. La plupart totalement et d'autres partiellement. Le Gabon a calculé pour le mois de janvier 2019, un indice national provisoire avec quatre régions.

GUINÉE

■ M. Tchadéléki Biabalo Bahazé-Dao, expert en statistiques des prix à AFRISTAT, a effectué une mission à l'Institut National de la Statistique (INS) de la Guinée à Conakry du 8 au 12 juillet 2019. Il s'est agi spécifiquement d'appuyer les cadres de l'INS à la préparation des fichiers d'importation des données dans l'application Phoenix après quatre mois de collecte des données de 2019. La mission a permis l'atteinte des résultats suivants :

- l'équipe prix est formée à la préparation des fichiers importables dans Phoenix ;
- les fichiers des points de vente, des produits élémentaires, de la composition des carnets et des relevés sont préparés et importés dans la base des données de l'application Phoenix pour la région de N'Zérékoré ;
- les fichiers des points de vente, des produits élémentaires, de la composition des carnets sont préparés pour le site de Conakry ;
- l'équipe des prix est formée au processus de sauvegarde des bases de données ;
- pour la région de N'Zérékoré, la base Phoenix est préparée pour les opérations de saisie, et d'apurement des données

MALI

■ M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a effectué conjointement avec un expert d'AFRITAC de l'Ouest, une mission d'assistance technique AFRISTAT et AFRITAC de l'Ouest (AFW) à Bamako du 15 au 26 juillet 2019. La mission avait pour objet de renforcer le dispositif de cadrage et l'appropriation du modèle de prévision

macroéconomique MME_DNPD de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) du Mali. La mission s'est déroulée sous forme d'un atelier de travail réunissant les membres de l'équipe technique du Comité de prévision et de modélisation. Elle a permis :

- l'établissement de l'état des lieux de la mise en œuvre de la feuille de route de la précédente mission et la mise à jour des données du modèle ;
- d'apporter des corrections au modèle ;
- de tester le modèle par la projection des années 2017 et 2018 ;
- de faire des projections sur la période 2019-2022 ; et
- d'animer une communication sur les pratiques de cadrage macroéconomique.

Forts des enseignements tirés de ces travaux et de leurs capacités renforcées, les participants ont estimé que les résultats obtenus étaient satisfaisants et que le modèle MME_DNPD était en mesure de réaliser le cadrage macroéconomique. Aussi, se sont-ils engagés à l'utiliser dans le cadre de la session du cadrage macroéconomique de septembre 2019 et à élaborer une note de cadrage sur la base des résultats.

■ Du 15 au 19 juillet 2019 à Bamako, M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a participé à la mission conjointe PARIS21, AFRISTAT, BAD et CEA pour l'évaluation finale du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) 2015-2019 du Mali. A la fin de l'évaluation, la mission estimait que le taux d'exécution du SDS 2015-2019 avoisinait les 60 %.

Elle note de nombreuses avancées notamment en termes de mobilisation des ressources et d'amélioration des moyens de travail.

Elle conseille au Système statistique national (SSN) du Mali de viser l'adhésion à la norme spéciale de diffusion des données du FMI à l'horizon 2025 et de lever les contraintes qui subsistent sur la disponibilité de ressources humaines de qualité dans tout le SSN. Prenaient part à la mission, MM. Philippe Ngango Gafishi et Babacar Fall pour PARIS21, Lamine Diop pour la BAD et Joseph

Tinfissi Ilboudo pour le compte de la CEA.

■ Une mission d'AFRISTAT, conduite par MM. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, et Malick Diop, expert associé en comptabilité nationale, a séjourné à Koulikoro au Mali du 23 septembre au 4 octobre 2019 pour un appui à l'élaboration des comptes nationaux. Les travaux de la mission ont permis de :

- faire le point sur les sources de données disponibles et à collecter ;

- finaliser les nomenclatures des comptes nationaux pour le module ERETES ;
- entamer le traitement des données des administrations publiques, de la Balance des paiements, et des statistiques du commerce extérieur ;
- traiter et mettre en forme les données sources des services financiers (banques, assurances, microfinances) ;
- entamer le traitement des données relatives aux entreprises non financières.

Activités internationales

■ Atelier Cefil de 2019

L'atelier annuel du Cefil de 2019 s'est déroulé du 1^{er} au 5 juillet à Libourne (France). Le thème de cette année était : « Regards croisés sur la gouvernance de la statistique publique dans les Etats d'Afrique sub-saharienne, et dans les pays du Maghreb ».

Organisé conjointement par AFRISTAT et l'Insee, cette activité a enregistré une trentaine de participants provenant de 17 pays dont deux seulement étaient non membres d'AFRISTAT, des organisations internationales (PARIS21 et la Commission de la CEMAC) et le CESD Statisticiens pour le Développement.

Monsieur Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, conduisait la délégation d'AFRISTAT à laquelle faisait partie M. Oumarou Elhadj Malam Soulé, consultant. Au cours de cet atelier, le Directeur Général de l'Insee est intervenu en visio-conférence et les autres sessions étaient organisées sous forme de table ronde.

Les thèmes des discussions ont porté sur l'organisation du système statistique public (SSP) et son cadre juridique, la qualité, la revue par les pairs, l'inspection générale, la gestion des ressources humaines, la formation et l'apport des partenaires techniques et financiers au développement de la statistique. L'expérience du système statistique français constituait la base des échanges sur toutes les thématiques abordées.

■ Atelier sur les meilleures pratiques de prévision macroéconomique

M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a participé à la quatrième édition des ateliers sur les meilleures pratiques de prévision macroéconomique, organisé par la Commission de l'UEMOA, du 3 au 5 juillet 2019 à Bissau.

Le thème de l'atelier était : « L'utilisation de l'information conjoncturelle dans l'élaboration des prévisions macroéconomiques » pour les pays de l'UEMOA.

Tous les Etats membres de l'UEMOA étaient représentés par des cadres prévisionnistes et conjoncturistes en provenance des structures en charge de l'élaboration des prévisions macroéconomiques et de production d'indicateurs conjoncturels.

Les institutions partenaires, à savoir AFRITAC de l'Ouest, la BCEAO et AFRISTAT ont également été représentées.

L'atelier avait pour objectif général de familiariser les experts présents avec les techniques et outils relatifs à la prise en compte de l'information conjoncturelle dans l'élaboration des prévisions macroéconomiques annuelles.

■ Atelier régional sur les comptes nationaux trimestriels (CNT)

M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a représenté AFRISTAT à un atelier régional sur les comptes nationaux trimestriels (CNT) qui s'est tenu du 8 au 12 juillet 2019 à Tunis, Tunisie. Il a été organisé par la Commission de l'Union africaine (CUA) avec le soutien technique et financier de l'Union européenne à travers le Programme statistique panafricain (PAS).

Ont pris part aux travaux, des comptables nationaux venant de 17 États membres de l'UA, des représentants de deux communautés économiques régionales (CER) : la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union du Maghreb Arabe (UMA), un représentant d'AFRISTAT, quatre représentants de la BAD et des experts et consultants de l'Union africaine (UA) et du Programme statistique panafricain (PAS).

L'objectif principal de cet atelier est de renforcer les capacités des comptables nationaux dans l'élaboration des comptes nationaux trimestriels conformément au SCN 2008.

Les experts de la CUA ont renforcé les capacités des participants sur les techniques et méthodes des CNT et sur l'utilisation pratique des outils et logiciels d'élaboration des CNT (XLPBM, JDEMETRA+) à l'aide de plusieurs pré-

sentations et des travaux pratiques de groupe. Les organisations représentées ont exposé sur leurs expériences respectives et leurs appuis dans le domaine.

■ Réunion du Comité régional de la statistique

La Commission de l'UEMOA a organisé du 15 au 19 juillet 2019 à Cotonou au Bénin la septième réunion du Comité régional de la Statistique (CRS) et la réunion du Comité de Pilotage du Programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (COPIL/PHMECV) dans les Etats membres de l'UEMOA.

L'AFRISTAT a été représenté par M. Cosme Vodounou, Directeur Général accompagné de M. Djabar Dine Adechian, expert en statistiques démographiques.

Cette réunion a aussi enregistré la participation des Directeurs généraux des INS des Etats membres de l'UEMOA ou leurs représentants, du Directeur des Statistiques et du chef du Service des Statistiques de la BCEAO, un représentant de la BOAD, le Directeur du Centre Statistique de l'UEMOA, le Directeur des Politiques économiques et les cadres de la Commission de l'UEMOA en qualité de membres, ainsi que le Directeur Général d'AFRISTAT et l'expert en statistiques sociodémographiques et un représentant du CEA-BSR/AO en qualité d'observateurs.

Le rapport d'activité 2018 et le plan d'actions proposé par le groupe de travail du CRS pour l'amélioration de la qualité de l'IHPC ont été adoptés au cours de la septième réunion ordinaire du Comité régional de la statistique (CRS). Le CRS a recommandé à AFRISTAT de prendre des dispositions pour solliciter un avenant pour 2020 afin d'accompagner les Etats membres de l'UEMOA pour les travaux restants sur les comptes nationaux notamment ceux liés au rebasage. Par ailleurs, les membres du COPIL ont adopté le rapport d'activité 2018 ainsi que le programme de travail 2020 du

PHMECV. Au cours de la réunion du COPIL, le chef de projet du PHMECV à la Banque mondiale a fait un exposé des propositions de la Banque mondiale pour la valorisation des données des enquêtes et des difficultés au niveau de la Banque mondiale pour proroger le programme pour une année supplémentaire.

■ Atelier de raccordement des chiffres de pauvreté

M. Sansan Honkounne Kambou, expert en traitement des données, a pris part à un atelier régional de raccordement des chiffres de la pauvreté, tenu du 22 juillet au 2 août 2019 à Cotonou au Bénin.

L'objectif principal de cet atelier était de renforcer les capacités des équipes pays, sur les méthodes de raccordement des chiffres de pauvreté, en vue de leur permettre de produire des tendances de pauvreté à travers des indicateurs comparables avec ceux qui seront issus du programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (PHMECV).

Durant les deux semaines d'atelier, les équipes pays ont été formées aux procédures de raccordement des chiffres de la pauvreté par la méthode d'imputation d'enquête en enquête. Plus spécifiquement, à travers les modules présentés, les participants ont :

- appréhendé la théorie sur les méthodes d'imputation d'enquête en enquête (S2S);
- maîtrisé les procédures de mise en œuvre des méthodes S2S sur des données test sous Stata; et
- procédé à la création des variables sur leurs propres jeux de données en vue de la mise en œuvre prochaine de la procédure.

En somme, la méthode S2S est une particularisation de la méthode de cartographie de pauvreté basée sur les méthodes d'estimation sur les petits domaines (SAE).

A la différence, la méthode S2S ne postule pas une stabilité des variables en moyenne entre les deux enquêtes en étude. Elle admet une évolution possible de la situation de pauvreté. En revanche, la stabilité des coefficients est nécessaire pour la validation du modèle. Une certaine prudence devrait donc être observée

quant à l'application de la méthode S2S si les deux enquêtes sont très distantes entre elles d'un point de vue temporel.

En vue de la finalisation des travaux de l'enquête harmonisée, les participants ont convenu d'un atelier au cours du mois d'octobre 2019 à Ouagadougou.

Cet atelier sera consacré à la production des résultats de l'enquête ainsi qu'aux travaux de raccordement des chiffres de la pauvreté avec les enquêtes antérieures les plus récentes.

Par ailleurs, l'atelier a été une occasion de rappeler la nécessité d'élaborer une communication suffisante sur l'enquête et les travaux de raccordement qui seront effectués afin de garantir la transparence.

■ Neuvième session du Conseil scientifique de l'ISSEA

M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a représenté l'Observatoire à la 9^e session du Conseil scientifique de l'ISSEA tenue le 30 juillet 2019 à Douala.

Au cours de ces travaux, les conseillers ont été informés sur les initiatives de :

- (i) rénovation pédagogique au sein du réseau des écoles de statistique africaines;
- (ii) révision du règlement intérieur des étudiants; et
- (iii) proposition de nouvelles offres de formation continue.

Le Conseil a émis un avis favorable sur toutes ces questions en proposant des aménagements dans certains cas. La Direction Générale de l'ISSEA a également reçu l'accord du Conseil de recruter les quatre candidats présentant les meilleurs profils pour devenir enseignants permanents de l'école de statistique de la CEMAC.

■ Réunions statutaires de l'AMAO

Du 16 au 23 août 2019 à Abidjan, M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a pris part aux réunions statutaires mi-annuelles 2019 de l'AMAO et à la 34^e réunion du Comité des Gouverneurs des banques centrales des Etats membres de la CEDEAO qui se sont déroulées à Conakry.

Les examens de la conformité des pays de la CEDEAO aux critères de convergence convenus, de la mise en œuvre de la feuille route relative à la création de la monnaie unique de la zone et des rapports 2018 et projets de programme 2020 des institutions monétaires de la CEDEAO ont été réalisés.

Par ailleurs, les discussions se sont orientées sur la problématique de l'harmonisation de la production statistique entre les Etats membres de la CEDEAO en vue de disposer d'un système de suivi évaluation crédible des politiques économiques, sociales et monétaires.

■ Du 23 au 26 septembre 2019 à Cotonou, M. Madior Fall, expert en statistiques agricoles et changement climatique, a participé à la réunion des experts et à la 10^e Conférence cadre de concertation des ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle de l'espace UEMOA.

■ 46^e session ordinaire du Conseil d'Administration de l'IFORD

Lors de la 46^e session ordinaire du Conseil d'Administration de l'IFORD tenue à Bamako les 25 et 26 septembre 2019, M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT, a représenté l'Observatoire.

A l'occasion de ces travaux, les principaux points abordés ont concerné :

- (i) la présentation de l'exécution au 30 juin 2019 du Plan d'Actions Prioritaires et du budget 2019 de l'IFORD;
- (ii) l'examen et l'adoption du Plan d'Actions Prioritaires et du budget 2020;
- (iii) l'examen et l'adoption du Plan stratégique à moyen terme (PSMT) 2019-2023 amendé; et
- (iv) les discussions sur la situation des contributions des Etats membres au fonctionnement de l'institut de formation et de recherche.

Le Conseil d'Administration a décidé que le Pr Hélène Kamdem, Directeur Exécutif Adjoint de l'IFORD, assurera l'intérim du Directeur Exécutif jusqu'au recrutement du successeur du Pr Baya Banza, précédent responsable à ce poste décédé le 7 août 2019.



Échos des instituts nationaux de statistique

■ BÉNIN

www.insae-bj.org

Conseil national de la Statistique : validation de la SNDS-3

Le Conseil national de la Statistique (CNS) a tenu sa première session ordinaire de l'année 2019 le mardi 17 septembre 2019.

Placée sous le thème : « Validation de la Stratégie nationale de développement de la statistique » (SNDS-3), cette session a conduit à l'examen, par tous les acteurs et partenaires du Système statistique national, du projet final de la troisième génération de la SNDS et à sa validation nationale.

Pour le ministre d'Etat béninois, en charge du Plan et du Développement, la troisième génération de SNDS a été élaborée afin de mieux adapter le Système statistique national du Bénin aux exigences actuelles de l'environnement institutionnel.

Cette session a connu la participation de plus d'une cinquantaine de participants provenant des structures productrices de statistiques des ministères sectoriels.

Cette rencontre a également été renforcée par la présence des partenaires techniques et financiers qui ont marqué leur engagement à soutenir la mise en œuvre de la SNDS3.

A l'issu des travaux, les participants ont recommandé que la stratégie soit soumise au Conseil des Ministres en vue de son adoption par le Gouvernement.

Validation des bilans alimentaires de 2015

Un atelier a réuni, le jeudi 25 juillet 2019, un ensemble de chercheurs, d'économistes, de statisticiens et d'autres experts de la sécurité alimentaire.

Lors des travaux dudit atelier, les participants ont procédé à la validation des bilans alimen-

taires de 2015 réalisés par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse économique (INSAE) et aussi des indicateurs liés aux ODD n° 2 et n° 12 calculés par AFRISTAT.

Ce rapport présente l'analyse de la situation alimentaire et agricole du Bénin en 2015.

Les résultats indiquent que la quantité d'aliments disponibles en moyenne par jour pour un individu est de 1,90 kg dont 95,03 % proviennent des produits végétaux.

En termes calorifiques, la disponibilité énergétique alimentaire (DEA) correspondante est de 2 697 Kcal par personne par jour dont 95,77 % proviennent des végétaux.

Pour rappel, le premier bilan alimentaire du Bénin a été élaboré grâce à l'assistance technique d'AFRISTAT et l'appui financier de la FAO et remonte à l'année 2018.

Les perspectives portent sur l'élaboration et la validation des bilans alimentaires des années 2016 à 2019 en 2020.

■ CÔTE D'IVOIRE

www.ins.ci

Recensement de la population 2019

Dans le cadre du recensement de la population 2019, un réseau de journalistes a été constitué le 30 août 2019 à Abidjan pour accompagner l'équipe dans la sensibilisation et l'adhésion de la population.

En outre, en prélude aux travaux de la Cartographie censitaire d'Abidjan, le Préfet d'Abidjan a échangé le 2 septembre 2019 avec les maires de la ville d'Abidjan, en présence du Coordonnateur technique du Recensement et du Représentant de l'UNFPA ainsi que de plusieurs participants issus des Institutions de l'Etat.

L'objectif de cette rencontre était de procéder à l'installation des comités communaux, d'informer et sensibiliser les élus locaux sur la nécessité de leur participation et leur adhésion effective sur le déploiement de la cartographie censitaire sur Abidjan.

Mission du FMI

Dans le cadre de la 6^e revue du Programme économique et financier (PEF) 2016-2019 de la Côte d'Ivoire, une mission du Fonds monétaire international a séjourné en Côte d'Ivoire du 18 septembre au 1^{er} octobre 2019.

Une délégation de la mission, représentée par Mme Genet Zinabou, économiste au siège du FMI, et M. Hermann Yohou, économiste à la représentation du FMI-Abidjan, a été reçue par la Direction générale de l'INS pour une séance de travail le 18 septembre 2019.

Les points abordés ont porté entre autres sur :

- (i) le rebasage des comptes nationaux et la migration au SCN 2008 ;
- (ii) la publication des comptes nationaux trimestriels ;
- (iii) la mise en place de nouveaux indicateurs conjoncturels d'activités ; et
- (iv) l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) 2018-2019.

Projet de changement de l'année de base et du passage au SCN 2008

Dans le cadre du processus de changement d'année de base des comptes nationaux couplé de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) 2008, la Direction de la Comptabilité nationale de l'Institut National de la Statistique a organisé un atelier du 17 juin au 7 juillet 2019 à Jacqueville.

L'objectif général de cet atelier était de traiter et de valider les données des enquêtes spécifiques en vue de leur prise en compte pour la mise en œuvre du SCN 2008 et le changement de l'an-

née de base pour les comptes nationaux. En plus des cadres de la Direction de la Comptabilité nationale, ont pris part à cet atelier, une dizaine de cadres statisticiens d'enquête ayant participé selon leurs spécificités aux opérations suivantes : RGPH 2014, ENV 2015, ENSESI 2016, ERI-ESI 2017-2018 et SAVA 2018.

Mission d'évaluation du PSR de la CEDEAO 2014-2018

Dans le cadre de l'évaluation de son Programme Statistique régional (PSR) 2014-2018 au niveau national et de l'état du développement du Système statistique national (SSN) au titre de l'année 2018, une mission de la CEDEAO conduite par M. Madji Gaspard, chargé de Programme Harmonisation à la commission de la CEDEAO, a effectué une mission à l'INS de Côte d'Ivoire du 12 au 15 août 2019.

La mission a effectué des séances de travail avec les Directions techniques de l'INS, notamment, la Direction de la Coordination statistique, de l'Action régionale et de la Diffusion (DCSARD) ainsi que la Direction de la Comptabilité nationale (DCN), afin de recueillir des informations relatives essentiellement à la production statistique au sein de l'INS et du Système statistique national.

■ GUINÉE ÉQUATORIALE

www.inege.gq

Taux d'inflation du 2^e trimestre de 2019

Le taux d'inflation moyen mensuel du deuxième trimestre de l'année 2019 enregistre un taux d'inflation moyen mensuel de 2,0 %, supérieur à celui enregistré au cours de la même période de l'année précédente (0,3 %).

L'augmentation du niveau général des prix durant la période en question en 2019 est due à la contribution positive des groupes :

- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (0,9 %),
- Transports et santé (0,4 %),
- Mobilier, équipement ménagers et entretien courant des ménages (0,2 %).

L'augmentation de l'inflation a été amortie par le groupe des produits Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles, avec une contribution négative de 0,1 %. La variation mensuelle moyenne de l'indice général trimestriel est de -0,4 %.

Par ailleurs, l'inflation par villes se présente comme suit :

- Ebibeyin avec 3,1% ; évolution expliquée par la hausse des prix des Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (2,7 %) ;
- Mongomo et Malabo avec 2,9 % et 2,4 % respectivement ;
- Evinayong et Bata avec 2,1 % et 3,1 % respectivement.

Evolution du Produit intérieur brut trimestriel (PIBT) : premier semestre de 2019

On estime que le Produit intérieur brut (PIB) du premier trimestre de l'année 2019 a diminué de

1,7 % par rapport au trimestre précédent, comme résultat de la contraction (-4,75) du PIB pétrolier (PIBP).

Cependant, le PIB non pétrolier (PIBNP) a connu une croissance de 2,2 % du fait de l'évolution positive de la masse monétaire (2,3 %); toutefois, cette variation positive du PIBNP n'a pas été suffisante pour contrecarrer l'effet négatif du PIB pétrolier. L'évolution du PIB pétrolier s'explique par la baisse du niveau de production d'hydrocarbures de 18,7 %; par ailleurs, celle du PIBNP s'explique par la baisse des dépenses de fonctionnement (-12,0 %) et des investissements (-72,7 %).

Le PIB du deuxième trimestre de l'année 2019 est estimé supérieur à celui du trimestre antérieur d'une valeur de 0,1 %.

Cette croissance est expliquée par l'augmentation du PIB pétrolier (0,2 %), qui est la résultante de l'amélioration du volume de production des hydrocarbures. Par ailleurs, on estime une baisse du PIB non pétrolier (-3,6 %), conséquence de la baisse des dépenses courantes (-13,9 %) et de la masse monétaire (-2,4 %).

La ville de Malabo accueille la VIII^e Conférence Statistique de la communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et réunion des Présidents et des Directeurs généraux des Instituts Nationaux de Statistique des pays de la CPLP.

La VIII^e Conférence Statistique de la CPLP et la réunion des Présidents et Directeurs généraux

des Instituts Nationaux de Statistique des pays de la CPLP ont eu lieu du 15 au 17 juillet 2019. La cérémonie d'ouverture de cette conférence ayant pour slogan « En avançant avec les données comme guide » a été présidée par la Secrétaire d'État chargé de la planification, en représentation du ministre des Finances, de l'Économie et de la Planification.

Notons également les mots de bienvenue du Directeur Général de INEGE en sa qualité d'organisateur qui a souhaité que les travaux de cette conférence soient un succès et que les résultats obtenus aident à l'amélioration des Systèmes statistiques des pays membres.

Par ailleurs, la Présidente en exercice de la Conférence de la CPLP, la Docteur Elsa Cardoso, DG de l'INE de Sao Tomé et Principe, dans son intervention, a souligné que la Conférence Statistique est une opportunité de débat, d'innovation et d'échange d'expériences entre les différents pays membres et d'analyse des aspects d'intérêts communs liés aux développements des systèmes statistiques des pays membres.

Le DG de l'Organe régulateur des télécommunication (ORTEL) en Guinée Équatoriale visite l'INEGE

Le but de la visite était de traiter les questions de collaboration entre les deux institutions. L'ORTEL a besoin d'informations statistiques pour pouvoir jouer son rôle de réglementation des

télécommunications dans le pays. Il a présenté ses besoins en données statistiques à l'INEGE.

Par ailleurs, le Directeur Général de l'organe central du Système statique de la Guinée Équatoriale a évoqué le besoin de la collaboration des opérateurs de télécommunication nationaux par la cession périodique de leurs données pour la production des statistiques du secteur.

Réunions avec les départements ministériels

L'objectif de ces réunions est d'améliorer la production statistique et de promouvoir la culture statistique en Guinée Équatoriale.

Le Directeur Général de l'INEGE, M. Ricardo Nsue Ndemesogo, et son équipe ont organisé des réunions avec les responsables des différents départements ministériels dans le but de présenter le besoin d'organiser les données ministériels pour les envoyer périodiquement à l'INEGE pour leur apurement dans le but de les transformer en données statistiques.

L'INEGE effectue ces visites pour améliorer la qualité des données statistiques résultant de la compilation des registres administratifs.

Nominations à l'INEGE

M. Fidel Sepa Mebulo et Mme Justina Nchuchuma Akapo ont été nommés respectivement, Directeur Général adjoint et Inspecteur Général des services de l'INEGE, le 15 juin 2019.

■ MADAGASCAR www.instat.mg

Les résultats provisoires du RGPH-3 publiés officiellement

Afin de satisfaire les besoins pressants des utilisateurs de données et des autres acteurs du Système statistique national, l'Institut National de la Statistique (INSTAT), à travers la Cellule centrale d'Exécution du Recensement (CCER), a organisé un atelier de dissémination officielle des résultats provisoires du RGPH-3 réalisé en mai et juin 2018 à l'endroit: (i) des Autorités politico-administratives, (ii) des partenaires au développement, (iii) du secteur privé et (iv) des médias, le 6 août 2019.

L'atelier a été placé sous la conduite de M. le Ministre de l'Économie et des Finances qui assure en même temps la vice-présidence du Conseil national du Recensement (CNR), avec l'appui technique et financier de l'UNFPA et de la Banque mondiale qui apportent des contributions substantielles pour la réalisation du troisième recensement.

Selon les résultats provisoires du RGPH-3, la population résidente de Madagascar est estimée à 25 680 342 habitants. Elle est composée d'un peu plus de femmes (13 013 390) que d'hommes (12 666 952) et cela, quel que soit le milieu de résidence (urbain ou rural). La population est essentiellement rurale (20 676 428 habitants), soit 80,5 %. Le milieu urbain n'accapare que 5 003 914 habitants qui représentent 19,5 % de l'effectif total de la population.

Le rythme d'accroissement de la population est soutenu. Entre 1993 et 2018, la population de Madagascar a connu une croissance annuelle

moyenne de 3,01 %, soit une augmentation moyenne d'environ 368 244 personnes par an. Cela du fait que les taux de croissance de la population sont élevés dans pratiquement toutes provinces, notamment à Toliary (3,52 %), à Mahajanga (3,38 %) et à Antsiranana (3,03 %). À ce rythme, Madagascar verrait sa population doubler en 23 ans.

Les résultats définitifs, qui consistent en des rapports thématiques plus détaillés contenant les différents indicateurs relatifs aux caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population et aux conditions d'habitation et de bien-être de la population, seront mis à la disposition des utilisateurs dans les prochains mois.

L'INSTAT a récemment réalisé l'Enquête post-censitaire de couverture (EPC) dont l'objectif est d'évaluer la couverture et la qualité des données collectées durant le dénombrement principal.

Actuellement les techniciens de la CCER ont effectué les travaux de terrain de la visite de conciliation qui consistent à faire une comparaison ou une vérification des données collectées durant le dénombrement et l'enquête post-censitaire.

Les Comptes nationaux ont été rebasés

Une mise à jour de l'année de base (2007) a été effectuée par l'INSTAT.

A cet égard, les comptes nationaux sont élaborés conformément aux standards internationaux du Système de comptabilité nationale 1993 (SCN-93).

Par conséquent, les séries de comptes nationaux 2007 à 2017 ont été révisées.

L'objectif principal de la révision des comptes nationaux consiste à mieux représenter l'éco-

nomie Malagasy. En effet, ces comptes révisés permettent de disposer de l'image la plus récente de l'économie et reproduisent fidèlement l'activité économique Malagasy.

Notons que la mise en œuvre du SCN93 a occasionné la révision à la hausse du Produit intérieur brut (PIB) de 2007 de l'ordre de 16 %. Ceci aura pour conséquence la révision des indicateurs macroéconomiques et financiers utilisant le PIB, dont le PIB par habitant, le taux de pression fiscale et le ratio du service de la dette publique sur le PIB.

Ces nouvelles séries de comptes nationaux sont disponibles et publiées. Elles sont, désormais, les référentielles décrivant la réalité macroéconomique de Madagascar.

Un nouvel Indice des prix plus respectueux des standards internationaux

L'INSTAT a également basculé vers le nouvel Indice des prix à la consommation.

De ce fait, l'année de base du NIPC a été mise à jour (2016). Une nouvelle pondération a été adoptée. En somme, la méthodologie a été mise en conformité avec les concepts et les standards internationaux.

L'objectif de l'adoption du nouvel indice des prix à la consommation est de doter les décideurs de tous niveaux, les partenaires techniques et financiers, les opérateurs économiques, les journalistes, les chercheurs/étudiants et les citoyens d'un indicateur économique et social, d'un outil de mesure de l'économie nationale à jour et plus fiable.

L'Indice des prix à la consommation est publié mensuellement par l'INSTAT.

■ **MALI**
www.instat-gov.ml

Communication de proximité sur le RGPH5 : l'INSTAT à la rencontre des légitimités traditionnelles

Dans la dynamique de mobilisation des acteurs sociaux sur les opérations du 5^e Recensement

général de la population et de l'habitat (RGPH5), le Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Population et l'Institut National de la Statistique (INSTAT) ont initié des missions d'information et de sensibilisation des chefs de quartiers, des leaders religieux, des communicateurs traditionnels et de la société civile, dans les localités de Kayes, Ségou, Sikasso et Dioïla.

Ces rencontres avaient pour objectif de faire comprendre l'opération de recensement aux acteurs régionaux et d'avoir leur adhésion pour sa mise en œuvre. Elles ont permis d'informer et de sensibiliser les leaders d'opinion sur les enjeux du RGPH5 afin d'avoir leur accompagnement pour le bon déroulement de la cartographie et du recensement pilote.

■ **NIGER**
www.ansd.sn

Atelier de présentation des résultats des travaux de revalorisation du PIB du Niger, base 2015, selon le SCN 2008

Le 7 août 2019, l'Institut National de la Statistique (INS) a organisé un atelier de présentation des résultats des travaux de revalorisation du PIB, base 2015, selon le Système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN 2008). Cet atelier a regroupé les représentants des ministères techniques, des partenaires techni-

ques et financiers et des cadres de l'INS. Les travaux vont se poursuivre, avec la rétropolation pour les années antérieures. Cette rétropolation se déroulera en deux périodes (2014-2000 et 1999-1970) et permettra de disposer d'une série de PIB homogène, suffisamment longue.

l'INS et de l'ensemble des médias nationaux. Après avoir fait la genèse de la création du service de la statistique, le Directeur Général de l'Institut, M. Idrissa Alichina Kourgueni, a tenu à rappeler les missions de la statistique, avant d'annoncer la création prochaine d'un Conseil scientifique qui a pour objectif d'améliorer la qualité des prestations de l'INS.

Ce Conseil aura pour principales missions, de veiller à la cohérence des données statistiques officielles produites par le Système statistique national, de valider et de certifier les données statistiques produites par ledit système.

■ **SÉNÉGAL**
www.ins.ne

Les données statistiques à la disposition des chercheurs de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

L'ANSD, en partenariat avec la Bibliothèque universitaire de l'UCAD (BU), a procédé à l'ouverture, le 23 juillet 2019, du Centre UCAD d'accès aux données statistiques. Cette initiative entre dans le cadre des efforts constants de l'ANSD de favoriser l'accès et l'utilisation des données statistiques détaillées pour l'analyse et la recherche, conformément aux dispositions de la loi statistique relative au secret statistique.

Ce centre offre aux enseignants, chercheurs et doctorants la possibilité de :

- consulter la liste des enquêtes, des recensements et des fichiers administratifs de l'ANSD ;
- accéder gratuitement, dans un espace sécurisé, aux bases de microdonnées ;
- découvrir les métadonnées utilisées dans les opérations statistiques (notes méthodologi-

ques, questionnaires, manuels techniques, etc.);

- bénéficier de l'assistance de professionnels pour l'exploitation des données.

A termes, l'ANSD envisage d'ouvrir des centres similaires dans les autres universités du pays, notamment à Saint-Louis, Ziguinchor, Bambey, Thiès, Sine-Saloum.

politiques pour le développement, la Direction des statistiques, du travail et des études, la Confédération nationale des employeurs du Sénégal. Les présentations effectuées avaient essentiellement pour but de proposer des définitions opérationnelles pour la mesure du secteur et de l'emploi informels pour le Sénégal et discuter de la perspective de produire un bulletin trimestriel de suivi de l'économie informelle.

Atelier national sur les statistiques de l'informalité des emplois et entreprises et le développement d'un système de suivi

L'ANSD, en collaboration avec le Bureau international du Travail (BIT), a organisé, du 20 au 21 août 2019, un atelier portant sur la mesure, la composition et les dynamiques du secteur et des emplois informels au Sénégal.

En plus des deux structures co-organisatrices, l'atelier a, entre autres, enregistré la participation de la Direction générale de la Planification et de la Politique économique, l'Agence nationale pour la Promotion de l'emploi des jeunes, la Direction de l'Emploi, le Centre d'études des

Autres activités

Durant ce troisième trimestre 2019, l'ANSD a procédé à la production et à la diffusion des publications conjoncturelles portant sur la production industrielle, les prix à la consommation, les prix à la production industrielle, le commerce extérieur, les statistiques économiques.

Un document portant sur « La migration au Sénégal : profil national 2018 », des rapports trimestriels de l'Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal (ENES) ainsi que les comptes nationaux du 2^e trimestre 2019 sont aussi publiés. Toutes ces publications sont librement accessibles sur le site web de l'ANSD.

■ **TOGO**
www.togostat.org

Lancement officiel de l'enquête permanente sur le commerce international des services au Togo

Le 19 août 2019, l'INSEED a procédé au lancement officiel de l'enquête permanente sur le commerce international des services au Togo. Dans son discours de lancement, le Directeur Général de l'INSEED, coordonnateur de l'équipe d'encadrement et d'exécution de ladite enquête, M. Koame Kouassi, a indiqué que cette 2^e enquête sur le commerce international des services au Togo, fait suite à la première réalisée l'année dernière.

L'opération de collecte de donnée auprès d'un échantillon d'entreprises opérant dans tous les secteurs d'activités, se déroulera du 20 août au 21 octobre 2019 sur l'ensemble du territoire national. Les données qui seront collectées con-

cernent les transactions de services entre les résidents et les non-résidents en 2018 selon la catégorie de service, le flux (exportation/ recette ou importation/dépenses), et l'orientation géographique de flux (pays de résidence du client ou fournisseur du service).

Pour la réussite de cette importante opération, le Directeur Général de l'INSEED a invité les entreprises sélectionnées à réserver un bon accueil aux agents de collecte lors de leur passage et à leur fournir des informations fiables. Les résultats issus de cette opération contribueront à mettre à la disposition des opérateurs économiques et investisseurs privés, des statistiques fiables et détaillées sur le commerce international des services notamment pour les besoins des études de marché.

Ces résultats vont également faciliter l'élaboration et le suivi des accords commerciaux. Rappelons que cette enquête s'inscrit dans le cadre de la mise en place des statistiques sur le commerce international des services dans les

Etats membres de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Au Togo, elle est réalisée par l'INSEED avec l'appui de la Commission de l'UEMOA et de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED).

Septième session ordinaire du Conseil d'Administration (CA) de l'INSEED

Le 22 août 2019, le CA de l'Institut National de la Statistique et des Etudes économiques et démographiques (INSEED) a tenu sa 7^e session ordinaire sous la présidence de M. Kouabalékota Kamaga, Président dudit Conseil.

Les travaux ont porté sur l'examen et adoption du projet de rapport d'activités à mi-parcours 2019, l'examen et adoption du rapport financier à mi-parcours, la revue du plan de travail 2019, ainsi que la présentation des grandes lignes du PTA 2020 de l'INSEED.

Le Secrétaire technique du Conseil, M. Koame Kouassi a également pris part aux travaux.

HOMMAGE RENDU AU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AFRISTAT, MONSIEUR COSME VODOUNOU

A la fin des travaux de la 40^e réunion du Comité de direction, les Directeurs généraux des Instituts Nationaux de Statistique des Etats membres ont rendu un vibrant hommage à Monsieur Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT dont le mandat prendra fin le 31 décembre 2019.

Monsieur N'Guessan Gabriel Doffou, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique de la Côte d'Ivoire, Président en exercice du Comité de direction, a au nom de ses pairs remercié Monsieur Vodounou pour les travaux dirigés au cours de ses deux mandats et l'impulsion donnée à AFRISTAT qui est devenu aujourd'hui un centre de référence dans le domaine du renforcement des capacités statistiques.

Les membres du Comité de direction ont saisi l'occasion pour remettre un cadeau symbolique au Directeur Général en guise de souvenir autour d'un pot offert à son honneur.



Réunions, ateliers et séminaires

Geneva, October 7-9, 2019

First ILO working group meeting concerning the revision of the statistical standards of informality

Brussels, October 8-9, 2019

Seminar "Exchange of good practices on statistical capacity building - initiatives at regional level"

Ouagadougou, du 21 octobre au 1^{er} novembre 2019

Atelier technique de calcul des indicateurs de pauvreté et du bien-être

Abidjan, 22 - 25 octobre 2019

Atelier sur l'élaboration des comptes nationaux

Paris, October 28-29, 2019

2019 PARIS21 Cross-Regional Forum, "Building Trust in Data – What's new for National Statistical Systems"

Somone, 28 - 30 octobre 2019

1^{re} Conférence NTA Africa sur la dynamique démographique pour le développement

Libreville, 4 - 8 novembre 2019

26^e session de la Commission africaine des statistiques agricoles (CASA/AFCAS)

Abu Dhabi, November 6-7, 2019

6th meeting of the Steering Committee of the Arab Statistics Initiative « Arabstat »

Paris, 6 - 7 novembre 2019

3^e Réunion du Groupe de travail technique du projet d'Appui au suivi des ODD en Afrique (SODDA)

Paris, 7 novembre 2019

3^e Réunion du Comité de Pilotage du projet d'Appui au suivi des ODD en Afrique (SODDA)

Ouagadougou, 7 - 11 novembre 2019

Atelier régional sur l'évaluation du volet Comptabilité nationale du PSR UEMOA, bilan des MCS, bilan de la migration vers le SCN 2008, partage d'expériences et perspectives et module ERETES

Douala, 11 - 15 novembre 2019

Séminaire de conjoncture du second semestre Afrique Centrale

Dakar, 11-15 Novembre 2019

Atelier régional sur le partage d'expériences dans la retropolation des comptes nationaux

Tunis, November 17th, 2019

Workshop on Planning and Management of Census with special focus on the use of mobile devices

Tunis, November 18th, 2019

Official launching of the African Union Institute for Statistics (STATAFRIC)

Tunis, November 18th, 2019

Round table discussion on Financing SHaSA2

Tunis, November 19-21, 2019

Thirteen Session of the Committee of Directors Generals of National Statistics Offices (CoDGs)

Tunis, November 22, 2019

Statistical Data and Metadata Exchange (SDMX) in Africa: Round table on SDMX in Africa

Ouagadougou, 25 - 29 novembre 2019

Séminaire de conjoncture du second semestre Afrique de l'Ouest

Abidjan, 3 - 6 décembre 2019

14^e réunion régionale africaine de l'OIT

Nécrologie

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons les décès de :

Prof. Banza BAYA, Directeur Exécutif de l'IFORD et ancien Directeur Général de l'INSD du Burkina Faso, survenu le 7 août 2019 à Yaoundé.

M. Adamou BOUZOU, ancien Directeur Général de l'INS du Niger, survenu le 28 septembre 2019 à Niamey.

Le personnel de la Direction générale d'AFRISTAT exprime sa tristesse pour ces disparitions et présente ses sincères condoléances aux familles des illustres disparus.

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur : <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet : Abonnement

Directeur de publication : Cosme VODOUNOU

Rédacteur en chef : Paul-Henri NGUEMA MEYE

Comité de rédaction : Serge Jean EDI, Sansan Honkounne KAMBOU, Djabar Dine ADECHIAN, Yankhoba Jacques BADJI, Fatima BOUKENEM

Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739